

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires étrangères

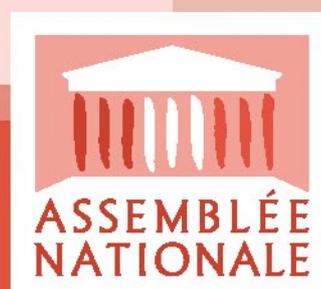
Mercredi  
14 octobre 2015  
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 006

– Compte rendu du déplacement au Liban d'une délégation de la mission d'information sur le Liban – M. Axel Poniatowski, président ; M. Benoît Hamon, rapporteur ..... 2

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence  
de Mme Elisabeth  
Guigou, *présidente.***



**Compte rendu du déplacement au Liban d'une délégation de la mission d'information sur le Liban – M. Axel Poniatowski, président ; M. Benoît Hamon, rapporteur.**

*La séance est ouverte à neuf heures trente.*

**Mme la présidente Élisabeth Guigou.** Nos collègues Axel Poniatowski et Benoît Hamon, qui sont respectivement président et rapporteur de notre mission d'information sur le Liban, se sont rendus dans ce pays du 21 au 24 septembre dernier. Jean-Jacques Guillet et Jean-René Marsac participaient aussi à ce déplacement. Ils pourront bien sûr s'exprimer également dans le débat.

Vous allez nous faire part de vos premières impressions et de vos analyses à votre retour de Beyrouth. Je précise qu'il ne s'agit pas des conclusions de la mission d'information que vous menez. Vous nous les présenterez, je crois, au début de l'année prochaine, à l'issue d'un dernier cycle d'auditions à Paris.

Il m'a semblé qu'il était utile de faire aujourd'hui ce point sur le Liban pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que nous attachons évidemment une attention particulière à ce pays pour des raisons historiques et de cœur, mais aussi en raison du message de coexistence entre les communautés qu'il continue à incarner dans une région qui voit s'affronter durement des populations et des religions.

Deuxièmement, nous sommes généralement les seuls, en France, à accorder une attention privilégiée au Liban. C'est notamment un sujet essentiel à traiter avec les Iraniens. Comment voyez-vous l'évolution du jeu régional ? Je dois à cet égard conduire en fin de semaine une mission parlementaire en Iran pour rencontrer nos homologues.

Enfin, il y a la question des réfugiés. Les Libanais en auraient accueilli environ 1,2 million. Le poids sur la société libanaise est considérable et les difficultés des réfugiés sont très importantes. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) nous dit qu'on n'accueille pas tout le monde, que les financements sont beaucoup trop justes, en particulier pour l'alimentation. J'ai également l'impression qu'il pourrait y avoir une meilleure coordination entre le HCR et le Croissant rouge, qui bénéficierait de certains financements des pays du Golfe pour accueillir des réfugiés en nombre moins important.

**M. Axel Poniatowski.** Nous avons rencontré les principaux responsables – en dehors du Président de la République, et pour cause, puisqu'il n'y en a pas pour l'instant. Nous nous sommes en effet entretenus avec le Premier ministre, M. Tammam Salam, le président de la Chambre des députés, M. Nabih Berry, le président de la Commission des affaires étrangères, M. Abdellatif Zein, ainsi qu'avec de nombreux responsables politiques : le général Michel Aoun, M. Samir Geagea, M. Sami Gemayel, M. Fouad Siniora, leader du Courant du Futur au Parlement, M. Mohammed Raad, président du bloc parlementaire du Hezbollah, et M. Walid Joumblatt. Nous avons aussi rencontré les principaux responsables sécuritaires du pays – le général Ibrahim Basbous et le général Maroun Hitti notamment – ainsi que le gouverneur de la Banque centrale du Liban, M. Riad Salamé, qui pilote en réalité toute la politique économique, et de multiples acteurs économiques, humanitaires, religieux et de la société civile et intellectuelle.

Nous avons été confrontés au Liban à une situation de crise multiple : politique, sécuritaire, économique, sans compter l'impact du poids des réfugiés, considérable pour ce petit pays.

Il est vrai que le Liban a connu d'autres crises, notamment celle de la guerre civile, entre 1975 et 1990. La crise actuelle est différente sur les plans sécuritaire et militaire puisqu'il n'y a plus d'affrontement armé dans le pays. Mais elle est probablement plus importante en profondeur. Les crises antérieures avaient principalement opposé la communauté chrétienne à la communauté musulmane. Cette fois-ci, les chrétiens sont au second rang : les tensions opposent chiites et sunnites, les chrétiens étant partagés entre eux. Cela reflète bien les deux principaux courants actuels au Liban : ceux du 14 mars et du 8 mars.

S'agissant de la crise institutionnelle, la présidence de la République est vacante depuis seize mois, malgré 29 séances électorales au Parlement pour élire le Président – le quorum des deux tiers de députés n'ayant jamais été atteint. À chaque fois, les représentants du Hezbollah et du général Aoun ont de fait été absents.

Le gouvernement est paralysé dans la mesure où, faute de Président de la République, il ne peut pas prendre de décision : en l'absence du Chef de l'État, les décisions doivent être prises à l'unanimité des ministres, ce qui n'est plus possible actuellement.

Quant à la Chambre des députés, elle ne se réunit plus que pour constater qu'elle ne peut élire un Président de la République et, par conséquent, ne légifère pas.

Dans la vie quotidienne, la situation est à la dérive : il y avait encore la grève des éboueurs pendant notre séjour, avec des déchets partout, à l'intérieur et à l'extérieur de Beyrouth. Par ailleurs, l'électricité fonctionne très mal – il n'y en a souvent que pour quatre heures par jour –, obligeant beaucoup à recourir à des groupes électrogènes. Il en est de même de l'approvisionnement en eau, et l'exploitation des découvertes de gaz faites en Méditerranée, dont profite Israël, est stoppée.

Sur les causes du blocage, les appréciations divergent. La fonction de Président de la République est réservée à un chrétien maronite, mais les chrétiens n'arrivent pas à se mettre d'accord, entre le général Aoun, qui considère que la place lui revient, et les autres composantes, qui refusent de le voir accéder à la fonction, allié avec le Hezbollah.

J'ai pour ma part le sentiment que les chrétiens, et le général Aoun, ne sont pas libres et qu'ils sont soumis, dans leurs camps respectifs, aux instructions de l'extérieur. Tant que rien ne bouge sur ce plan, il n'y a aucune chance que les Libanais puissent se mettre d'accord entre eux. Pour les deux principaux faiseurs de roi à l'heure actuelle, l'Iran et l'Arabie saoudite, le Liban n'est pas une priorité. Pour l'Iran, la priorité est la Syrie et, pour l'Arabie saoudite, il s'agit de la Syrie et du Yémen.

Jusqu'ici, la Syrie était un faiseur de roi majeur au Liban, mais depuis son retrait de 2005 et compte tenu de sa situation politique actuelle, elle ne joue plus son rôle politique antérieur.

On nous a beaucoup dit que la France avait un rôle à jouer, mais je pense qu'il est aujourd'hui assez secondaire. Et pour les États-Unis, le Liban n'est pas une priorité. La Russie, pour sa part, s'intéresse surtout à la Syrie.

Le Liban est donc délaissé et sa situation se dégrade considérablement. On ne voit guère de possibilité de trouver une solution rapide à la crise institutionnelle.

La situation sécuritaire est à peu près stable en ce moment, alors qu'il y a eu des affrontements confessionnels à Tripoli et des attentats. Les forces spéciales libanaises, fortes d'environ 3 000 hommes, sont concentrées dans la région d'Ersal, qui est plus ou moins entre les mains de Daech, mais où l'armée contrôle la situation. Quant aux forces de police, qui comportent environ 30 000 hommes, elles sont dirigées par le général Basbous, qui nous a dit que s'il avait déjoué plusieurs tentatives ces derniers temps, on pouvait craindre un attentat majeur à un moment ou à un autre.

Il continue à y avoir des infiltrations, contenues, notamment sur la frontière nord-est. La frontière libanaise est en effet protégée de Daech par le déploiement du Hezbollah. La grande crainte de beaucoup serait que la ville de Homs tombe entre les mains de Daech, auquel cas toute la frontière du nord-est deviendrait perméable à l'entrée des forces de cette organisation dans le pays, ce qui créerait une toute autre situation.

Il y a une certaine agitation dans les camps palestiniens, notamment celui d'Ain el-Heloué, qui abrite des djihadistes. Il existe aussi des éléments armés de Jabhat al-Nosra concentrés dans la région d'Ersal. Mais, pour l'instant, la situation est contenue.

D'une façon générale, nos interlocuteurs craignent surtout des tensions entre les communautés chiites et sunnites, plutôt que des actions terroristes.

Sur le plan humanitaire, la question des réfugiés syriens pèse d'un poids énorme. Leur nombre serait compris entre 1,2 et 1,6 million. Le HCR en a enregistré 1,1 million. Seuls 15 ou 20 % des réfugiés se trouvent dans des camps, les autres vivant chez l'habitant, ce qui suppose de payer des loyers, l'alimentation et le chauffage. Alors qu'un tiers des réfugiés étaient endettés il y a un an, près de 90 % sont aujourd'hui en situation de surendettement, les aides accordées notamment par le Programme alimentaire mondial (PAM) s'étant effondrées par manque de fonds. L'aide alimentaire est ainsi passée de 27 à 13,5 dollars par mois et par personne, dans la limite de cinq personnes par famille. Lorsque nous sommes allés dans un camp de réfugiés syriens dans la plaine de la Bekaa, nous avons vu trente membres d'une même famille vivant sous une tente : ils risquent d'avoir à choisir entre se chauffer et se nourrir cet hiver. Il y a beaucoup d'enfants, dont environ un quart seulement est scolarisé – on estime que 2,6 millions d'enfants syriens sont déscolarisés dans l'ensemble de la région.

L'aide du Liban a été assez massive, dans le cadre d'une politique de porte ouverte à l'accueil des réfugiés, jusqu'à il y a un an. Depuis, les autorités ont mis en place des contrôles et chaque réfugié syrien doit acquitter environ 200 dollars pour être en règle au regard du droit au séjour. En plus, les réfugiés syriens n'ont pas le droit de travailler légalement. Il y a néanmoins une main-d'œuvre pléthorique louant ses services à bas prix, ce qui accentue encore la crise.

La situation économique est en effet très dégradée. M. Riad Salamé nous disait que si, pendant toute la période de la guerre civile, l'activité économique avait continué dans une certaine mesure, le pays est maintenant en panne. Pour la première fois, il connaîtra une croissance zéro en 2016, après un taux de 2 % en 2015. Le Liban est très endetté : sa dette est évaluée à 150 % du PIB. Le budget de l'État est consacré pour au moins un tiers au remboursement de la dette et un tiers à la masse salariale.

Le pays rémunère les bons du Trésor à un niveau élevé – de l'ordre de 5 à 7 % – avec une dette entièrement intérieure, exclusivement absorbée par les 40 banques libanaises et en réalité financée par la diaspora. Tout cela repose donc sur une confiance qui un jour pourrait s'écrouler. La diaspora est surtout présente dans les pays du Golfe, mais aussi dans des pays à risque, en particulier africains : l'achat des bons du Trésor libanais offrirait aujourd'hui une sécurité plus importante que des placements locaux. Le Liban est porté par sa diaspora, dont on considère qu'elle représente à peu près trois fois plus de personnes que les Libanais vivant dans leur pays.

**M. Benoît Hamon.** Nous nous sommes demandé comment un pays sans Président de la République, qui n'est pas gouverné, n'a pas de Parlement, avec une prévision de croissance zéro, 1,2 million de réfugiés syriens s'ajoutant à 400 000 Palestiniens, des coupures d'électricité quotidiennes, des problèmes d'eau et un ramassage des ordures qui n'est plus assuré dans les grandes villes, peut encore tenir ?

Nos interlocuteurs ont souvent parlé de résilience lors de nos auditions à Paris. Je suis parti au Liban en me demandant pour ma part si l'on était face à un miracle, grâce à une sorte de formule libanaise miraculeuse, qui permettrait au pays de tenir, ou à un mirage.

Au moment de notre retour, une partie de la classe politique nourrissait quelques espoirs dans l'Assemblée générale des Nations unies. Tammam Salam espérait, dans ses contacts aux Nations Unies avec l'Iran, l'Arabie saoudite, la France et la communauté internationale remettre la question du blocage institutionnel libanais au premier rang des préoccupations.

Or, vu l'intensification des conflits entre Saoudiens et Iraniens en Syrie, au Yémen et à peu près partout autour du Liban, la question n'est plus prioritaire. Elle ne suscite pas de mobilisation des acteurs extérieurs clés et il y a peu de raisons permettant d'espérer que Saoudiens et Iraniens s'entendent enfin pour débloquer la situation.

Celle-ci est très préoccupante. D'autant qu'au sein des chrétiens maronites, tous se renvoient la responsabilité. Le général Aoun est le dirigeant le plus populaire parmi les chrétiens, sa popularité s'étendant même au-delà d'eux, mais il est lié au Hezbollah dans le cadre du courant du 8 mars et il refuse, ce qui est difficilement recevable, que le Parlement choisisse un Président. Il conteste en effet la légitimité de ce Parlement, tout en souhaitant qu'il se transforme en Assemblée constituante pour modifier la constitution et organiser un référendum. En face de lui, Samir Geagea et Sami Gemayel, qui font partie du courant du 14 mars et sont alliés du Courant du Futur, proche de l'Arabie saoudite, se divisent aussi sur le profil du bon Président. L'un estime qu'il revient à la communauté internationale de débloquer la situation, l'autre plaide pour un Président « technique ». Il y a un blocage au cœur du camp maronite, ce que le patriarche a d'ailleurs reconnu, constatant qu'il est très difficile, même pour une puissance étrangère, y compris la France, de mettre tout le monde autour de la table et de trouver une solution.

Le plus frappant a été pour nous l'immense décalage entre les préoccupations de la classe politique et celles de la population libanaise, des milieux économiques et de la société civile. Celle-ci s'est organisée de façon nouvelle au travers d'un collectif qui s'appelle « *You stink* » – « Vous puez » en français –, fondé d'abord sur la protestation contre le non-ramassage des ordures, qui est le produit, non seulement du blocage institutionnel, mais aussi du caractère totalement clientéliste du système politique libanais – lequel a conduit à ce qu'on n'ait pu ouvrir les décharges nécessaires, ni renouveler les contrats et les concessions.

Les problèmes de fourniture d'électricité continuent à s'aggraver, sans que personne ne prenne les décisions pour débloquer la situation, sachant que les 24 membres du Conseil des ministres doivent s'exprimer à l'unanimité. La société civile proteste donc et les milieux économiques s'inquiètent. Le Président de la Banque centrale libanaise – qui est avec l'armée la seule institution qui résiste et qui est respectée – nous disait que, non seulement on aura une croissance zéro en 2016, mais qu'en plus, les financements internationaux ne sont pas mobilisables à cause du blocage du gouvernement. L'Agence française de développement (AFD) a ainsi été conduite à annuler une série de financements pour des projets de développement, notamment en matière de traitement ou de distribution des eaux, alors que ces projets sont jugés prioritaires par les gouvernements libanais et français.

Cette situation institutionnelle compliquée laisse peu d'espoir à court terme sur la capacité de la société et des acteurs libanais à trouver une solution, ou sur celle des acteurs extérieurs à forcer une décision.

Sur le plan sécuritaire, nous avons eu une discussion intéressante avec le numéro deux de la Force internationale des Nations unies au Liban (FINUL), le général Grintchenko. La FINUL est présente au Sud Liban, où elle a une capacité d'observation de la présence du Hezbollah – elle a confirmé que beaucoup des membres de cette organisation étaient sur le théâtre syrien, que des corps étaient régulièrement rapatriés et que le conflit syrien lui coûtait cher. On constate aussi des mouvements sur le plateau du Golan, entre la Syrie et Israël, et les hypothèses selon lesquelles cette frontière serait plus poreuse qu'on l'imaginait sont confirmées.

Le contrat DONAS entre les Saoudiens, les Français et les Libanais, qui prévoit que nous fournissons des armes financées par les premiers pour les forces armées libanaises, commence à peine à être mis en œuvre. Ce point fait l'objet de beaucoup d'attention de la part de l'armée libanaise, qui est sous-équipée et a développé un programme capacitaire, notamment pour faire face à des conflits violents avec Jabhat al-Nosra ou Daech.

Sur le plan humanitaire, le HCR a estimé que l'aide actuelle ne suffit pas. On n'est capable de couvrir que 40 à 50 % des besoins. Les réfugiés qui ne peuvent pas vivre correctement ni rentrer chez eux iront assez naturellement ailleurs. L'Union européenne a décidé un plan supplémentaire d'aide d'un milliard d'euros et la France de 100 millions, ce qui sera à l'évidence insuffisant. La question centrale qui se pose à la communauté internationale, à l'Europe et à la France est de savoir comment faire en sorte que les réfugiés syriens, dont certains occupent des postes de travail à la place de Libanais, même s'ils n'ont pas le droit de travailler, qui ont besoin de pouvoir être soignés et dont les enfants doivent être scolarisés, puissent vivre correctement sur place le temps que le conflit syrien trouve une issue.

Enfin, sur le plan économique, tous nos interlocuteurs nous ont dit que la croissance zéro pouvait précipiter une dégradation encore plus forte et très inquiétante de la situation au Liban. Tant que le blocage institutionnel n'est pas levé, il est difficile de trouver des solutions : il est vain de proposer des financements de l'AFD s'ils ne sont pas consommés. Reste que les opportunités de développement sont considérables, comme l'exploration d'un certain nombre de forages en mer dans la zone de souveraineté.

Le blocage institutionnel, fondé sur le différend entre l'Arabie saoudite et l'Iran et sur la séparation de la communauté chrétienne, détermine tout. Au moment de notre séjour, la visite du Président de la République était annoncée dans la presse, mais non confirmée. On

s'est posé la question de savoir s'il était opportun qu'il y aille maintenant dès lors que nous ne sommes pas nécessairement en mesure de forcer une solution.

Objectivement, nous sommes revenus très préoccupés par le blocage institutionnel et surtout par la déconnexion, qui nous a paru croissante, entre la classe politique et la population.

**Mme la présidente Élisabeth Guigou.** Est-ce que le Liban n'est pas une priorité pour la Syrie ou bien le *statu quo* arrange-t-il ce pays – les Iraniens tenant la situation au travers de Michel Aoun ?

Existe-t-il au Liban des camps de réfugiés gérés par d'autres organisations que le HCR ?

**M. Jean-Jacques Guillet.** Le tiers du budget consacré aux dépenses publiques est dévolu pour l'essentiel à des subventions, en particulier à l'électricité. Celle-ci est vendue à un prix très bas, ce qui empêche de réaliser des investissements. On se retrouve donc avec une capacité de production de 1 400 mégawatts alors qu'il en faudrait environ 3 000. Le fait que l'électricité soit coupée régulièrement fait fonctionner toutes les sociétés qui fabriquent et distribuent des groupes électrogènes. La société d'électricité EDL a elle-même une filiale importante qui fournit ce type d'appareils. Le lobby des fabricants n'a aucun intérêt à ce qu'on construise des unités de production d'électricité. C'est aussi une traduction du confessionnalisme : toutes les communautés ont un intérêt dans une société de groupes électrogènes et personne n'a donc véritablement avantage à ce que la situation se résolve. Cette question illustre assez bien le blocage général de la vie politique et de la société au Liban.

Le confessionnalisme est-il un obstacle ? C'est incontestable, mais il n'y a pas, d'une certaine manière, de Liban sans confessionnalisme. Quand la Turquie ottomane a créé le système des millets dans l'ensemble de l'empire, on est parti du principe au Liban que le pays serait gouverné sur la base des communautés religieuses. La France a conforté ce système pendant la période du mandat. Si on voulait au contraire adopter un système de type républicain classique et laïque, il n'y aurait plus de Liban, ce pays étant fondé sur l'existence et la liberté des communautés.

Ce ne sont plus les grandes familles et les féodaux qui tiennent le pays, chez les chrétiens, les druzes ou les chiïtes. Samir Geagea ou le général Aoun n'en font d'ailleurs pas partie. Autrefois, on pouvait s'entretuer, mais les grandes familles arrivaient à s'arranger entre elles. Quant au général Aoun, je ne pense pas qu'il soit à la mesure du général de Gaulle, dont il s'inspire. Il fait reposer toute son action politique sur une alliance avec le Hezbollah, ne serait-ce que pour des raisons électorales. Il a le sentiment que le Liban ne peut pas continuer à exister sans une alliance entre chrétiens et chiïtes, ce qui le conduit à s'orienter vers la Syrie, alors qu'il en était l'ennemi à l'origine, ou vers l'Iran.

Enfin, le Liban n'est pas une priorité de l'Iran et de l'Arabie saoudite, mais il n'est pas impossible que leur confrontation ait une traduction un jour ou l'autre dans le pays. Cela étant, il y a moins de risque que ce soit le cas qu'ailleurs dans la région car la phobie de la guerre civile est particulièrement prononcée chez les Libanais.

**Mme Chantal Guittet.** Le général Sleiman a envoyé une lettre au Président Hollande sur la possibilité d'organiser une réunion de Genève III prenant en compte la Syrie

et la situation au Liban. Il insiste sur la nécessité de délimiter les frontières pour éradiquer toutes les infiltrations actuelles. Qu'en pensez-vous ?

Le mouvement dit des déchets, qui se dit laïque, est-il éphémère ou l'incarnation d'un nouveau Liban ?

**M. Jean-Claude Guibal.** Israël exerce-t-il une influence sur ce qui se passe au Liban ? Les tensions qui renaissent avec les Palestiniens peuvent-elles se répercuter sur ce pays ?

Par ailleurs, la diaspora joue-t-elle un rôle sur le plan politique ?

Le Liban pourrait-il disparaître en cas de conflagration plus violente au Moyen-Orient ?

**M. Philippe Baumel.** La communauté chrétienne, qui représente 40 % de la population, est très divisée. Elle est incarnée par le général Aoun, qui a tout de même quatre-vingt-deux ans – ce qui laisse à penser que l'essentiel de son avenir est derrière lui –, avec une capacité d'influence peut-être limitée. A-t-il les moyens de s'imposer pour obtenir le poste de Président de la République ?

S'agissant des bons du Trésor achetés par la diaspora, quels sont les ressorts de ce système ? On sait que certaines communautés libanaises en Afrique, pour investir, se font financer par l'État libanais. Les chrétiens achètent-ils ces bons en priorité ?

**M. François Rochebloine.** La situation de blocage n'est pas nouvelle. Elle existe depuis de nombreuses années, avant même l'assassinat de Hariri. Que devient d'ailleurs son fils ?

On parle beaucoup de l'élection d'un Président, mais la Chambre des députés n'a pas été renouvelée depuis longtemps.

Vous avez reconnu la popularité du général Aoun, qui va bien au-delà des chrétiens. Il a été accueilli par 400 000 personnes lorsqu'il est retourné au Liban. Vous dites qu'il y a des oppositions très fortes entre chrétiens, mais il me semble qu'il y avait eu un accord avec Samir Geagea, à un moment, pour que le général Aoun soit Président. Le recours à une Assemblée constituante que celui-ci propose n'est-il pas la solution pour débloquer la situation ? Le blocage risque de perdurer encore longtemps.

Quand on reproche à Aoun de s'allier avec le Hezbollah, je rappelle que Hariri a gouverné avec lui. Il faudra m'expliquer si le Hezbollah est le diable ou non !

Enfin, le français semble disparaître davantage au Liban. Qu'en est-il exactement ?

**M. Jacques Myard.** La diaspora joue en effet un rôle important. Je me souviens que, pendant la guerre civile, en Afrique, là où j'étais en poste, alors que l'ambassadeur du Liban n'avait plus aucun lien avec Beyrouth, la diaspora s'était cotisée pour le maintenir dans son rôle et son rang. Le Liban est un pays de communautés où l'État s'est surajouté. Les organismes civils l'ont précédé, un peu comme aux États-Unis.

Quant aux chrétiens, ils portent en partie la responsabilité du blocage pour l'élection d'un nouveau Président de la République.

S'agissant de l'Arabie saoudite, elle a craint que les livraisons d'armes que vous évoquiez n'aboutissent dans les mains des chiïtes, ce qui pose le problème de la politique étrangère que nous conduisons dans la zone.

Quelle est la perception du conflit syrien dans la société libanaise, notamment dans le cas où celui-ci deviendrait explosif ?

J'ai été très frappé par le déclin total du français : quand on arrive à Beyrouth, plus personne ne parle notre langue dans les services de la Sûreté générale. Nous avons une véritable politique à mener à cet égard.

**M. Thierry Mariani.** Y a-t-il une succession prévue au général Aoun ?

Notre commission ne pourrait-elle pas se pencher sur la gestion des camps de réfugiés, ce problème dépassant largement le Liban et pouvant avoir un impact sur la crise migratoire en Europe ? Ne faudrait-il pas auditionner le HCR ou créer une mission sur ce sujet ? Le Conseil de l'Europe s'y est intéressé et un de nos collègues sénateurs a rédigé un très bon rapport.

**Mme la présidente Élisabeth Guigou.** Nous avons un groupe de travail sur les migrations qui va se mettre en place. Par ailleurs, la commission élargie qui se réunit lundi sur la mission budgétaire « Aide publique au développement » va examiner deux amendements du Gouvernement, dont un prévoit 50 millions de crédits supplémentaires pour les réfugiés. Il faut en effet voir comment sont gérés ces camps.

**M. Benoît Hamon.** Le général Aoun a deux gendres : l'un, qui est général, chef des unités commando, prétendait prendre la tête des forces armées libanaises, sachant que l'absence d'accord sur ce point est un facteur de crispation supplémentaire au sein de la communauté chrétienne maronite et entre les différentes composantes politiques ; l'autre est ministre des affaires étrangères. Aucun n'a l'histoire, la popularité ou le charisme du général Aoun. Samir Geagea m'a paru, au cours de nos entretiens, avoir une pensée plus structurée. Il est quant à lui lié aux Saoudiens. Si la situation actuelle est de la responsabilité des chrétiens, il ne faut pas occulter celle des tiers.

Le Hezbollah a une des clés de la solution car s'il décidait de participer aux réunions du Parlement pour élire un Président, la situation serait différente. M. Raad, le chef du bloc parlementaire du Hezbollah, nous a d'ailleurs dit qu'il avait peut-être la clé, mais sans savoir où était la serrure... Tout le monde se tient, on trouve toujours un responsable ailleurs et, finalement, on explique que c'est à Riyad ou à Téhéran que cela se joue.

Nous nous sommes demandé s'il y avait un troisième homme possible chez les chrétiens en dehors d'Aoun et de Geagea. Nous avons à cet égard entendu les noms de Carlos Ghosn, de Riad Salamé ou d'Amine Gemayel, parmi d'autres. Mais on a du mal à sortir des logiques claniques et clientélistes.

S'agissant des réfugiés, 20 % des Syriens sont dans des camps, qui ne sont pas grands, les Libanais ne voulant plus de camps de type palestinien. Celui que nous avons visité dans la Bekaa abritait environ 500 personnes. Il s'agit de camps informels privés, les gens y louant un abri de fortune et le HCR organisant des sanitaires et une aide minimale. La plupart

des réfugiés sont dans des villages ou des villes, disséminés partout dans le pays et occupant des chantiers inachevés, des maisons ou des caves. La question des réfugiés se pose dans l'ensemble du pays. On se trouve dans une situation potentielle de conflits entre les réfugiés syriens et les populations libanaises, qui considèrent notamment que les choses vont moins bien maintenant et que les salaires ont baissé depuis que les réfugiés sont là.

Même s'il n'y a plus beaucoup d'Etat au Liban, le pays prend ses responsabilités. Il scolarise 100 000 des 400 000 enfants syriens et le gouvernement a annoncé que ce nombre serait bientôt porté à 200 000, ce qui suppose de pousser un peu les murs et de faire face à des dépenses réelles. Chaque mois, naissent 11 000 bébés syriens. L'aide est d'ailleurs plus importante pour les femmes enceintes.

Le poids des réfugiés syriens est le principal sujet pour nos interlocuteurs. Tous redoutent une vague supplémentaire qui achèverait de déstabiliser le pays. Avec les Palestiniens, le Liban accueille déjà environ 1,5 million de réfugiés, pour 4,5 millions d'habitants, soit près de 30 % de sa population. En France, cela représenterait 22 ou 23 millions de réfugiés.

S'agissant du français, on scolarise encore 55 000 élèves dans les lycées français. Nous avons un tissu d'établissements très dynamiques, même s'il y a un manque de professeurs expatriés, en philosophie par exemple, ce qui conduit à recruter sur place. Le principal point sur lequel ont insisté nos interlocuteurs est la charnière entre le second degré et l'enseignement supérieur. Il y a de très beaux exemples, comme l'École supérieure des affaires, que nous avons pu visiter. C'est un établissement très moderne, qui fait un excellent travail en lien avec des universités françaises. Mais nous devons faire face à la concurrence des universités américaines et des formations anglo-saxonnes. J'ai plutôt senti une dynamique sur ces questions du côté de notre ambassade et de nos interlocuteurs.

Enfin, nous avons évoqué avec l'équivalent libanais du MEDEF, la chambre de commerce franco-libanaise et les acteurs économiques français une coopération qui, notamment dans les pays à forte diaspora libanaise, pourrait favoriser l'installation et les investissements d'entreprises françaises. Des accords commencent à se nouer entre chefs d'entreprise libanais et français pour favoriser nos investissements là où les Libanais sont déjà présents et ont commencé à défricher le terrain, avec des perspectives réelles de croissance et d'emploi pour nos entreprises. On voit bien aussi ce que pourrait être le rôle de grandes entreprises françaises au Liban pour un certain nombre de gros travaux d'infrastructures, si on pouvait débloquent la situation institutionnelle et mobiliser des crédits bloqués faute de capacité du gouvernement à prendre des décisions.

Je laisserai peut-être Axel Poniatowski parler d'Israël, en précisant seulement que ce n'est pas le principal acteur au Liban.

**M. Axel Poniatowski.** Les choses ont changé avec les accords de Taëf, qui ont conduit à une baisse d'influence des chrétiens. Auparavant, le ratio était de 6 sièges pour les chrétiens au Parlement et de 5 pour les musulmans, contre la moitié aujourd'hui, soit 64 sur 128. Surtout, le système électoral dilue l'influence des chrétiens : les circonscriptions législatives sont grandes et divisées au plan national entre sunnites et chiïtes, les chrétiens étant pour leur part présents partout. Ils sont donc tantôt alliés aux uns, tantôt aux autres. Leurs députés ne forment pas un bloc en soi, ce qui explique les difficultés pour trouver un Président.

Les accords de Taëf ont aussi rogné les pouvoirs du Chef de l'État. Ces accords ont conduit à la paix, mais en affaiblissant les institutions libanaises.

Quant au rôle de la France, il est important pour les chrétiens et les sunnites, mais pas pour les chiïtes, qui sont beaucoup plus tournés vers l'Iran. D'ailleurs, aucun de nos interlocuteurs chiïtes ne parlait français. Beaucoup ne parlent pas non plus anglais.

S'agissant de la perception du conflit syrien, tous nous ont dit que l'issue de ce conflit aurait un impact considérable sur l'avenir du Liban. Il n'y aura pas de solution pour ce pays tant que la crise ne sera pas réglée en Syrie. Quand on s'adresse aux sunnites, le grand méchant loup est Bachar el-Assad, dont il faudrait absolument se débarrasser, quelles qu'en soient les conséquences, tandis que pour les chiïtes, l'ennemi absolu est Daech, avec les autres mouvements djihadistes. Quand on parle à des chrétiens, la problématique est différente. Ils veulent d'abord se réfugier derrière l'État libanais et la constitution.

Israël viole tous les jours les frontières libanaises, tout au moins aériennes. La FINUL, forte de 15 000 hommes, n'en continue pas moins de jouer un rôle très important dans le Sud Liban. Elle est sous commandement italien, mais l'influence française est en réalité majeure. Il est important que la FINUL soit maintenue sur place. Le contraire serait une grave erreur et un facteur supplémentaire très fort de déstabilisation.

**M. Didier Quentin.** Comment les personnes appartenant à ces différentes communautés font-elles pour se reconnaître entre elles ?

**M. Axel Poniatowski.** Elles n'ont aucune difficulté pour ce faire.

Dans le domaine économique comme dans l'administration et dans l'armée, toutes les fonctions sont doublées. Le gouverneur de la Banque centrale nous disait que ses trois adjoints sont là parce qu'ils représentent chacun une confession différente.

**M. Benoît Hamon.** Nous avons aussi été frappés par le fait qu'il n'y a pas de mariages civils au Liban : les personnes de confessions différentes qui veulent se marier vont à Chypre. Et quand elles se marient, c'est entre chrétiens et chiïtes ou sunnites, et non entre chiïtes et sunnites.

**M. Axel Poniatowski.** Par ailleurs, l'éducation est principalement confessionnelle – chrétienne, chiïte ou sunnite.

**M. François Rochebloine.** Il n'y a pas de comparaison entre la popularité d'Aoun, malgré son âge, et celle de Geagea. Parle-t-on encore de Saad Hariri au Liban ?

**M. Jacques Myard.** Quel est le rapport des forces entre chiïtes et sunnites ?

**M. Benoît Hamon.** Les chrétiens représenteraient 40 % de la population, probablement moins – ce qui conduit certains à vouloir revoir les accords de Taëf, puisqu'ils ont 50 % des postes –, les chiïtes et sunnites se répartissant les 50 % restants.

Saad Hariri, qui est assez peu présent sur le territoire libanais, est notamment représenté par Fouad Siniora pour défendre les intérêts des musulmans sunnites. Beaucoup d'entre eux sont assez préoccupés, comme de nombreux observateurs extérieurs, du fait que l'absence de leadership fort et charismatique de la communauté sunnite pourrait tenter certains de se tourner vers des formations radicales.

Il faut aussi rappeler que la quasi-totalité des réfugiés syriens sont sunnites, ce qui change les rapports entre communautés.

**M. Axel Poniatowski.** Une partie des réfugiés a fui à cause de Daech et une autre, à cause de Bachar el-Assad.

S'agissant de la révision constitutionnelle, je pense que le système est complètement bloqué aujourd'hui mais que toute remise en cause, qui passerait forcément par un rééquilibrage entre les différentes communautés, pourrait être explosive. Je reste donc convaincu que la sortie de la crise passe d'abord par la fin du conflit syrien.

Quant à Saad Hariri, ce n'est pas Rafic Hariri... Il semblerait en outre, selon certains, que ses affaires aillent très mal en Arabie saoudite, ce qui l'amènerait à être davantage préoccupé par sa fortune et l'évolution de ses affaires. Mais je ne sais pas ce qu'il en est réellement.

**Mme la présidente Élisabeth Guigou.** Merci beaucoup.

Je me disais, en vous écoutant, que c'est la résilience économique qui tient le pays, avec la diaspora. Nous pourrions peut-être convier Riad Salamé, le gouverneur de la Banque du Liban, à un petit déjeuner de la commission ou à une audition.

*La séance est levée à onze heures.*

---

## Membres présents ou excusés

### Commission des affaires étrangères

Réunion du mercredi 14 octobre 2015 à 9 h 30

*Présents.* - Mme Nicole Ameline, M. François Asensi, M. Jean-Marc Ayrault, M. Christian Bataille, M. Philippe Baumel, M. Jean-Luc Bleunven, M. Alain Bocquet, M. Gwenegan Bui, M. Jean-Louis Christ, M. Jean-Louis Destans, M. Michel Destot, Mme Cécile Duflot, M. Nicolas Dupont-Aignan, M. François Fillon, Mme Marie-Louise Fort, M. Hervé Gaymard, M. Jean-Marc Germain, M. Jean Glavany, Mme Linda Gourjade, M. Jean-Claude Guibal, Mme Élisabeth Guigou, M. Jean-Jacques Guillet, Mme Chantal Guittet, M. Benoît Hamon, Mme Françoise Imbert, M. Armand Jung, M. Pierre-Yves Le Borgn', M. Patrick Lemasle, M. Pierre Lequiller, M. Bernard Lesterlin, M. François Loncle, M. Noël Mamère, M. Thierry Mariani, M. Patrice Martin-Lalande, M. Jean-Claude Mignon, M. Jacques Myard, M. Axel Poniatowski, M. Didier Quentin, M. Jean-Luc Reitzer, Mme Marie-Line Reynaud, M. François Rochebloine, M. René Rouquet, M. André Santini, M. François Scellier, M. André Schneider, M. Michel Terrot

*Excusés.* - M. Pouria Amirshahi, M. Kader Arif, M. Jean-Paul Bacquet, M. Jean-Christophe Cambadélis, M. Gérard Charasse, M. Guy-Michel Chauveau, M. Édouard Courtial, Mme Seybah Dagoma, M. Jean-Pierre Dufau, M. Jean-Paul Dupré, Mme Valérie Fourneyron, M. Paul Giacobbi, M. Philippe Gomes, Mme Estelle Grelier, M. Meyer Habib, M. Serge Janquin, M. Pierre Lellouche, M. Lionnel Luca, M. Jean-René Marsac, M. Alain Marsaud, M. Boinali Said, Mme Odile Saugues, M. Guy Teissier, M. Michel Vauzelle